

NOMBRE DE
TITULAIRES : 14

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 8



Syndicat mixte d'aménagement
de gestion et de valorisation
du bassin de la Bresle

DELIBERATION 2022-102

Séance du Conseil syndical du lundi 28 février 2022

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 28 février à 15h30, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 3 février 2022, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Membres titulaires présents : Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M Gérard CHAIDRON, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. Firmin BOUCRY, M. Gérard LECUIR.

Suppléants présents et suppléants remplaçants des titulaires pour les votes : M. Dany DELABOUGLISE (remplace en qualité de titulaire M. Jean-Claude QUENOT), M. Christophe BLAMPOIX (remplace en qualité de titulaire M. David BLONDIN), M. Louis QUEVAUVILLERS.

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Jean-Claude QUENOT, M. Christian ROUSSEL, M. Jacky BAUDON, M. Eric ARNOUX, M. François SELLIER, M. David BLONDIN, M. François THIVERNY, M. Michel CORDIER, M. Jean-Emmanuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER, M. William BOUS, M. Olivier GENTY, M. Alain DEGRY, M. Hubert TRANCART, M. Yves BEURAIN, M. Olivier HERNEQUE.

Programmes d'animation Natura 2000 et PAEC pour 2022

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle,

Vu le vote du budget primitif 2021,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant

Considérant que :

- Il est d'importance de préserver la biodiversité au regard de son rôle dans le bon état des masses d'eau,
- Les surfaces en herbes constituent des zones primordiales à conserver compte tenu de leurs nombreux rôles (préservation de la ressource en eau, zones pour ralentir les ruissellements pluviaux et agricoles, zones d'expression aussi de la biodiversité, pièges à carbone...).

Décide à l'unanimité des présents :

- d'autoriser le SMAB à être candidat sur ces politiques, sur son bassin versant, pour 2022,
- d'acter le plan de financement proposé ci-après en matière d'animation liée aux politiques Natura 2000 et PAEC,
- d'habiliter Mme la Présidente à lancer toutes les démarches pour la bonne réalisation de ces opérations (demandes des financements, signature des conventions d'aide, ...),
- d'inscrire les montants aux budgets concernés.

ANIMATION NATURA 2000 HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE 2022		ANIMATION MAEC HAUTS-DE-FRANCE (campagne 2022)	ANIMATION MAEC NORMANDIE (campagne 2021-2022)
Animation du DOCOB Natura 2000	Animation PAEC enjeu Natura 2000	Animation PAEC hors enjeu N2000	Animation PAEC hors enjeu Natura 2000
32 100€ environ dont temps d'animation du SMAB, de sous-traitance au CEN Hauts-de-France pour l'accompagnement technique et pédagogique		10 313€ environ dont sous-traitance aux Chambres d'agriculture 60 et 80 pour 5 650€	12 160€ pour les campagnes 2021-2022
100% de financements Etat / Région / Europe		Financement à 80% du HT Autofinancement prévisionnel estimé à 2 100€	Financement à 87% Autofinancement prévisionnel estimé à 1 580€

Montants prévisionnels pouvant faire l'objet de modifications de la part des services instructeurs.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : 27 Mars 2022

La Présidente du Syndicat mixte,

Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESELE (SMAB)
3, rue Soeur Badiou - 78360 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com